



Intégration du logo de la boutique

Manuel utilisateur du Back Office

Version du document 1.3

Sommaire

1. HISTORIQUE DU DOCUMENT.....	3
2. OBTENIR DE L'AIDE.....	4
3. PERSONNALISER LE LOGO ET L'ICÔNE FAVORITE DE LA BOUTIQUE.....	5
3.1. Où apparait le logo de la boutique?.....	5
3.2. Caractéristiques.....	5
4. SE CONNECTER AU BACK OFFICE MARCHAND.....	6
5. ACCÉDER À LA PERSONNALISATION DU LOGO.....	7
6. INTÉGRER LE LOGO DE LA BOUTIQUE SUR LES E-MAILS ET SUR LES PAGES DE PAIEMENT.....	8
7. SUPPRIMER LE LOGO DE LA BOUTIQUE.....	9
8. PERSONNALISER LES ICÔNES.....	10
8.1. Où apparaissent les icônes favorites de la boutique ?.....	10
8.2. Caractéristiques.....	10
8.3. Importer une icône.....	10
8.4. Supprimer une icône.....	11
9. SUIVRE LES MODIFICATIONS EFFECTUÉES SUR LE LOGO ET L'ICÔNE.....	12

1. HISTORIQUE DU DOCUMENT

Version	Auteur	Date	Commentaire
1.3	OSB (Océanienne de Service Bancaire)	30/11/2017	Mise à jour du menu pour accéder aux logos
1.2	OSB (Océanienne de Service Bancaire)	15/03/2016	Mise à jour (format DITA)
1.1	OSB (Océanienne de Service Bancaire)	02/04/2012	Version initiale

Ce document et son contenu sont strictement confidentiels. Il n'est pas contractuel. Toute reproduction et/ou distribution de tout ou partie de ce document ou de son contenu à une entité tierce sont strictement interdites ou sujettes à une autorisation écrite préalable de OSB (Océanienne de Service Bancaire). Tous droits réservés.

2. OBTENIR DE L'AIDE

Vous cherchez de l'aide? Consultez notre FAQ sur notre site

<https://secure.osb.pf/doc/fr-FR/faq/sitemap.html>

Pour toute question technique ou demande d'assistance, nos services sont disponibles

- du lundi au vendredi de 7h à 17h
- le samedi de 8h à 12h

par téléphone au : (689) 40 46 09 09 (Tarification de ce numéro : coût d'un appel local depuis un poste fixe.)

par e-mail : support@osb.pf

et via votre Back Office Marchand, menu **Aide** > **Contacteur le support**

Pour faciliter le traitement de vos demandes, il vous sera demandé de communiquer votre identifiant de boutique (numéro à 8 chiffres).

Cette information est disponible dans l'e-mail d'inscription de votre boutique ou dans le Back Office Marchand (menu **Paramétrage** > **Boutique** > **Configuration**).

3. PERSONNALISER LE LOGO ET L'ICÔNE FAVORITE DE LA BOUTIQUE

Pour ajouter votre logo ou personnaliser l'icône favorite de votre boutique, sélectionnez l'onglet **Logo**.

3.1. Où apparait le logo de la boutique?

Le logo de la boutique apparait :

- sur tous les e-mails configurés dans les règles de notification
- sur les pages de paiement

3.2. Caractéristiques

Pour être importé, un logo doit répondre à un certain nombre de caractéristiques :

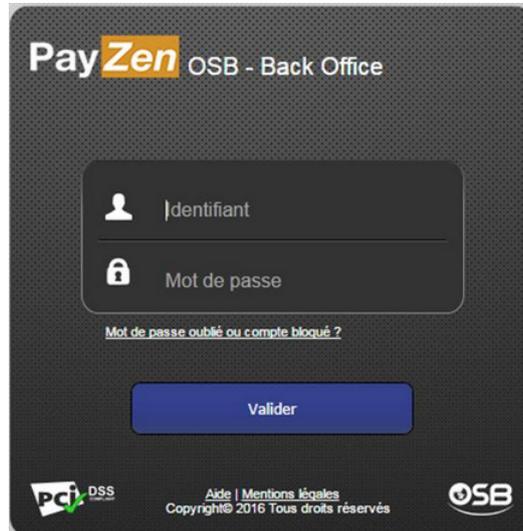
- **taille** : le logo ne doit pas dépasser **1 Mb**
- **dimension** : la dimension conseillée pour cette image est de **312** (Largeur) x **104** (Hauteur) pixels
- **format** : les formats acceptés sont **jpeg, gif, png, bmp, pgm** et **tiff**

L'utilisation d'un logo par le marchand engage la pleine et entière responsabilité de ce dernier.

4. SE CONNECTER AU BACK OFFICE MARCHAND

Votre Back Office est accessible à l'adresse URL suivante :

<https://secure.osb.pf/vads-merchant/>



1. Saisissez votre identifiant de connexion.

Votre identifiant de connexion vous a été communiqué par e-mail ayant pour objet **Identifiants de connexion - [nom de votre boutique]**.

2. Saisissez votre mot de passe.

Votre mot de passe vous a été communiqué par e-mail ayant pour objet **Identifiants de connexion - [nom de votre boutique]**.

3. Cliquez sur Valider.

Au bout de 3 erreurs dans la saisie du mot de passe, le compte de l'utilisateur est bloqué. Cliquez alors sur **Mot de passe oublié ou compte bloqué** pour réinitialiser.

5. ACCÉDER À LA PERSONNALISATION DU LOGO

Pour accéder à la page de personnalisation du logo de la boutique :

1. Sélectionnez le menu **Paramétrage > Personnalisation > [votre Boutique]**.

Par défaut, l'onglet **Logo** s'affiche.

Gestion • Paramétrage • Aide

Personnalisation de la boutique : [Nom de la boutique]

Logo Pages de paiement E-mails Textes

Personnaliser le logo de la boutique

Selon les options souscrites, ce logo est susceptible d'apparaître sur la page de paiement de votre boutique ainsi que sur les e-mails de confirmation de commande adressés aux acheteurs.

Pas de logo défini pour cette boutique.

L'utilisation d'un logo par le Marchand engage la pleine et entière responsabilité de ce dernier. En tout état de cause, la Banque se réserve la possibilité de refuser l'affichage d'un logo si celui-ci venait en contradiction avec le corps de règle de la Banque (défini ci-après), l'image de la Banque ou la protection des droits d'un tiers. Dans ce cas, la Banque en informera le Marchand, lequel ne pourra réclamer à cette occasion un quelconque dédommagement. En tout état de cause, le Marchand certifie et atteste à la Banque qu'il est l'auteur du logo ou qu'il en a acquis les droits. Le Marchand assume la pleine et entière responsabilité de ses déclarations et s'engage à prendre à sa charge toutes les conséquences que pourraient avoir, à l'égard de la Banque, une déclaration mensongère.

CORPS DE REGLES POUR LES LOGOS

Le Marchand s'interdit l'affichage de logos comportant :

- Texte et chiffres (ex : adresse, numéro de téléphone, e-mail, nom...)
- Images de célébrités ;
- Oeuvres d'art ;
- Personnages, références ou illustrations liées à la littérature, aux marques et à la publicité.

La banque interdit expressément l'utilisation de photos, images, représentations, symboles et textes :

- Ayant une connotation politique ou religieuse ;
- Ayant une connotation ou un contenu violent, raciste, xénophobe, subversif, choquant, provoquant, sexuel, obscène, ou contraire à la morale publique ou incitant au suicide, à la violation des dispositions légales ou réglementaires et notamment l'incitation à une violation du droit pénal, à la commission d'un délit, crime ou acte terroriste ;
- Qui soit en rapport avec : l'alcool, le tabac, la drogue ou tout autre stupéfiant ou produit dont la commercialisation et l'usage sont strictement contrôlés ou à leur usage ;
- Faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- Portant atteinte à la dignité et à l'intégrité de la personne humaine ;
- Les codes PIN, données personnelles et confidentielles au sens de la Loi Informatique et Libertés.

Personnaliser l'icône favorite de la boutique

L'icône favorite apparaîtra dans les menus de votre Back Office, à côté du nom de la boutique correspondante.

Pas d'icône favorite définie pour cette boutique.

2. Prenez le temps de lire les corps de règles pour les logos avant d'**Importer** votre image.

6. INTÉGRER LE LOGO DE LA BOUTIQUE SUR LES E-MAILS ET SUR LES PAGES DE PAIEMENT

1. Cliquez sur **Importer** dans le cadre **Personnaliser le logo boutique**.

La boîte de dialogue **Importation du logo** s'affiche.

2. Cliquez sur le bouton **Parcourir**.

Remarque :

- **taille** : le logo ne doit pas dépasser **1 Mb**
- **dimension** : la dimension conseillée pour cette image est de **312** (Largeur) x **104** (Hauteur) pixels
- **format** : les formats acceptés sont **jpeg, gif, png, bmp, pgm** et **tiff**

3. Sélectionnez le fichier.

Le nom du fichier est affiché dans la boîte de dialogue **Importation du logo**.

4. Cliquez sur **Importer** pour finaliser la sélection.

Un message s'affiche pour vous informer du statut de l'importation.

Une fois le téléchargement réalisé, le logo s'affiche dans l'onglet.

Remarque :

Le logo est automatiquement redimensionné en 104 H * 312 L et transformé en PNG.

7. SUPPRIMER LE LOGO DE LA BOUTIQUE

Pour supprimer un logo précédemment importé :

1. Sélectionnez le menu **Paramétrage > Personnalisation > [votre Boutique]**.

Par défaut, l'onglet **Logo** s'affiche.

Gestion • Paramétrage • Aide

Personnalisation de la boutique : [votre Boutique]

Logo Pages de paiement E-mails Textes

Personnaliser le logo de la boutique

Selon les options souscrites, ce logo est susceptible d'apparaître sur la page de paiement de votre boutique ainsi que sur les e-mails de confirmation de commande adressés aux acheteurs.

Pas de logo défini pour cette boutique.

L'utilisation d'un logo par le Marchand engage la pleine et entière responsabilité de ce dernier. En tout état de cause, la Banque se réserve la possibilité de refuser l'affichage d'un logo si celui-ci venait en contradiction avec le corps de règle de la Banque (défini ci-après), l'image de la Banque ou la protection des droits d'un tiers. Dans ce cas, la Banque en informera le Marchand, lequel ne pourra réclamer à cette occasion un quelconque dédommagement. En tout état de cause, le Marchand certifie et atteste à la Banque qu'il est l'auteur du logo ou qu'il en a acquis les droits. Le Marchand assume la pleine et entière responsabilité de ses déclarations et s'engage à prendre à sa charge toutes les conséquences que pourraient avoir, à l'égard de la Banque, une déclaration mensongère.

CORPS DE REGLES POUR LES LOGOS

Le Marchand s'interdit l'affichage de logos comportant :

- Texte et chiffres (ex : adresse, numéro de téléphone, e-mail, nom...)
- Images de célébrités ;
- Oeuvres d'art ;
- Personnages, références ou illustrations liées à la littérature, aux marques et à la publicité.

La banque interdit expressément l'utilisation de photos, images, représentations, symboles et textes :

- Ayant une connotation politique ou religieuse ;
- Ayant une connotation ou un contenu violent, raciste, xénophobe, subversif, choquant, provoquant, sexuel, obscène, ou contraire à la morale publique ou incitant au suicide, à la violation des dispositions légales ou réglementaires et notamment l'incitation à une violation du droit pénal, à la commission d'un délit, crime ou acte terroriste ;
- Qui soit en rapport avec : l'alcool, le tabac, la drogue ou tout autre stupéfiant ou produit dont la commercialisation et l'usage sont strictement contrôlés ou à leur usage ;
- Faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- Portant atteinte à la dignité et à l'intégrité de la personne humaine ;
- Les codes PIN, données personnelles et confidentielles au sens de la Loi Informatique et Libertés.

Personnaliser l'icône favorite de la boutique

L'icône favorite apparaîtra dans les menus de votre Back Office, à côté du nom de la boutique correspondante.

Pas d'icône favorite définie pour cette boutique.

2. Cliquez sur **Supprimer le logo**.

3. Confirmez la suppression du logo en cliquant sur **Oui**.

Remarque :

Le message *Pas de logo défini pour cette boutique* s'affiche dans le cadre **Personnaliser le logo de la boutique**.

8. PERSONNALISER LES ICÔNES

8.1. Où apparaissent les icônes favorites de la boutique ?

Les icônes apparaissent :

- dans les différents menus du Back Office Marchand tels que **Paramétrage**, **Gestion des contrôles de risques**...
- dans les différentes fenêtres du paiement manuel.
- dans les panneaux de recherche.

8.2. Caractéristiques

Pour être importée, une icône doit répondre à un certain nombre de caractéristiques :

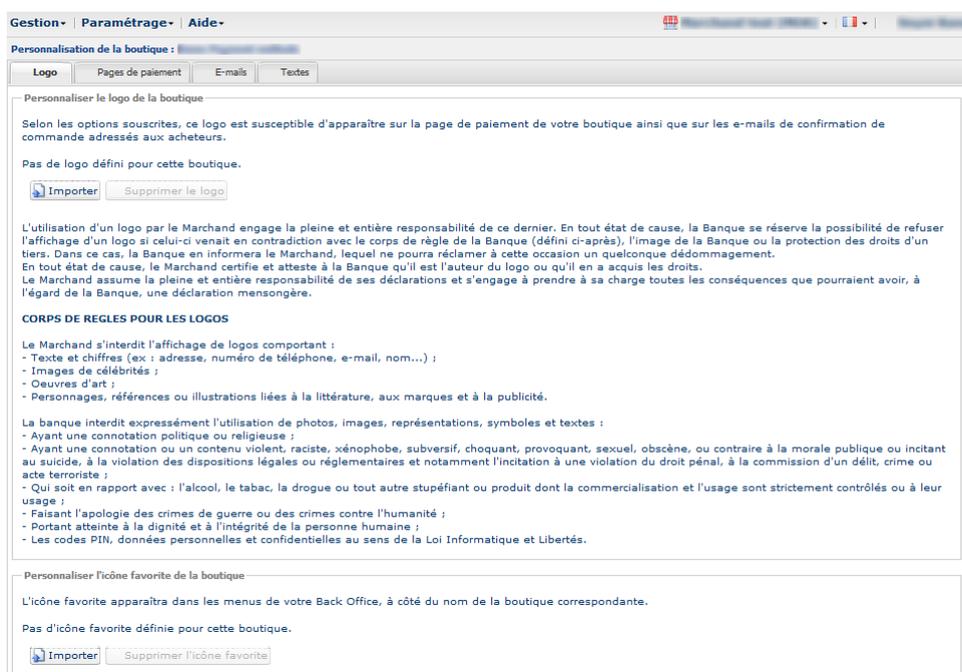
- taille : l'icône ne doit pas dépasser **1 Mb**
- dimension : la dimension conseillée pour cette image est de **16 x 16 mm**
- format : les formats acceptés sont **ico, jpeg, gif, png, bmp, pgm** et **tiff**.

8.3. Importer une icône

Pour importer une icône :

1. Sélectionnez le menu **Paramétrage > Personnalisation > [votre Boutique]**.

Par défaut, l'onglet **Logo** s'affiche.



The screenshot shows a web application window titled 'Personnalisation de la boutique'. The 'Logo' tab is selected. The page contains instructions for logo importation and a list of prohibited content. Below the instructions, there are two sections for personalizing the favorite icon, each with an 'Importer' button and a 'Supprimer' button.

Personnalisation de la boutique :

Logo Pages de paiement E-mails Textes

Personnaliser le logo de la boutique

Selon les options souscrites, ce logo est susceptible d'apparaître sur la page de paiement de votre boutique ainsi que sur les e-mails de confirmation de commande adressés aux acheteurs.

Pas de logo défini pour cette boutique.

L'utilisation d'un logo par le Marchand engage la pleine et entière responsabilité de ce dernier. En tout état de cause, la Banque se réserve la possibilité de refuser l'affichage d'un logo si celui-ci venait en contradiction avec le corps de règle de la Banque (défini ci-après), l'image de la Banque ou la protection des droits d'un tiers. Dans ce cas, la Banque en informera le Marchand, lequel ne pourra réclamer à cette occasion un quelconque dédommagement. En tout état de cause, le Marchand certifie et atteste à la Banque qu'il est l'auteur du logo ou qu'il en a acquis les droits. Le Marchand assume la pleine et entière responsabilité de ses déclarations et s'engage à prendre à sa charge toutes les conséquences que pourraient avoir, à l'égard de la Banque, une déclaration mensongère.

CORPS DE REGLES POUR LES LOGOS

Le Marchand s'interdit l'affichage de logos comportant :

- Texte et chiffres (ex : adresse, numéro de téléphone, e-mail, nom...);
- Images de célébrités ;
- Oeuvres d'art ;
- Personnages, références ou illustrations liées à la littérature, aux marques et à la publicité.

La banque interdit expressément l'utilisation de photos, images, représentations, symboles et textes :

- Ayant une connotation politique ou religieuse ;
- Ayant une connotation ou un contenu violent, raciste, xénophobe, subversif, choquant, provoquant, sexuel, obscène, ou contraire à la morale publique ou incitant au suicide, à la violation des dispositions légales ou réglementaires et notamment l'incitation à une violation du droit pénal, à la commission d'un délit, crime ou acte terroriste ;
- Qui soit en rapport avec : l'alcool, le tabac, la drogue ou tout autre stupéfiant ou produit dont la commercialisation et l'usage sont strictement contrôlés ou à leur usage ;
- Faisant l'apologie des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité ;
- Portant atteinte à la dignité et à l'intégrité de la personne humaine ;
- Les codes PIN, données personnelles et confidentielles au sens de la Loi Informatique et Libertés.

Personnaliser l'icône favorite de la boutique

L'icône favorite apparaîtra dans les menus de votre Back Office, à côté du nom de la boutique correspondante.

Pas d'icône favorite définie pour cette boutique.

2. Cliquez sur **Importer** dans le cadre **Personnaliser l'icône favorite de la boutique**.

La boîte de dialogue **Importation de l'icône favorite** s'affiche.

3. Cliquez sur le bouton **Parcourir**.

Remarques :

- taille : l'icône ne doit pas dépasser **1 Mb**
- dimension : la dimension conseillée pour cette image est de **16 x 16 mm**
- format : les formats acceptés sont **ico, jpeg, gif, png, bmp, pgm** et **tiff**.

4. Sélectionnez le fichier.

Le nom du fichier est affiché dans la boîte de dialogue **Importation de l'icône favorite**.

5. Cliquez sur **Importer** pour finaliser la sélection.

Un message s'affiche pour vous informer du statut de l'importation.

Remarque :

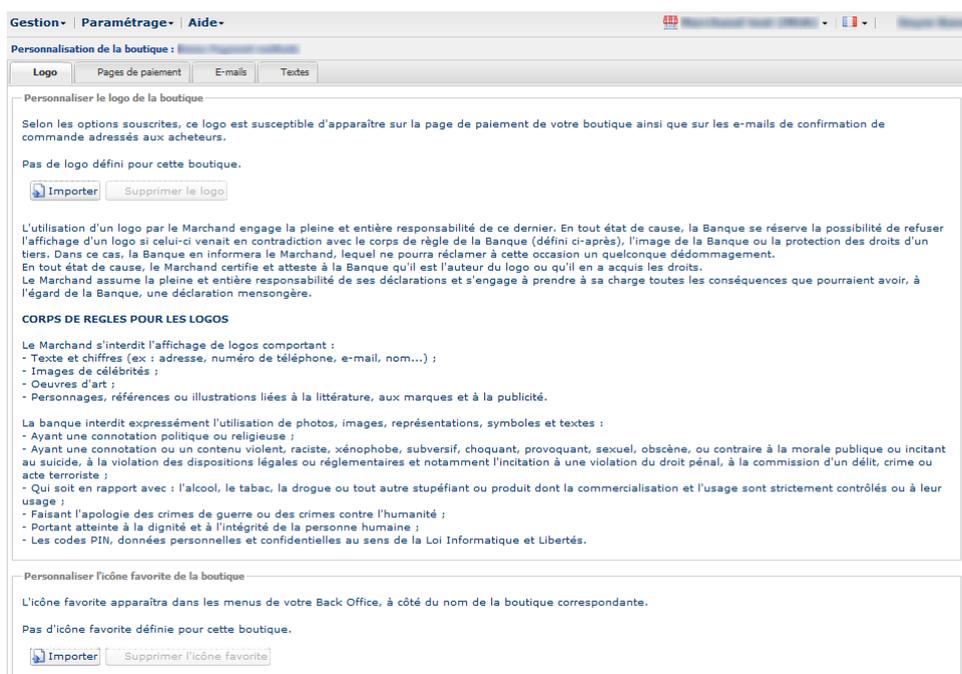
L'icône est automatiquement redimensionnée en **16 x 16 mm** et transformée en **.ico**.

8.4. Supprimer une icône

Pour supprimer une icône précédemment importée :

1. Sélectionnez le menu **Paramétrage > Personnalisation > [votre Boutique]**.

Par défaut, l'onglet **Logo** s'affiche.



2. Cliquez sur **Supprimer l'icône favorite**.

3. Confirmez la suppression de l'icône en cliquant sur **Oui**.

9. SUIVRE LES MODIFICATIONS EFFECTUÉES SUR LE LOGO ET L'ICÔNE

1. Sélectionnez le menu **Paramétrage > Société**.

Par défaut, l'onglet **Infos Société** s'affiche.

2. Sélectionnez l'onglet **Historique**.

Toutes les actions sont enregistrées pour une traçabilité complète des modifications par utilisateur.